Association Marcellin Champagnat
Service de Tutelle – Institut de Formation
www.maristesdechampagnat.fr

45 rue d'Inkermann
69006 Lyon

Tél. : 04 78 24 36 14

Mail :
tutelle.secre@maristes.fr

INTITULÉ DE LA FORMATION

FORMATION DES RÉFÉRENTS Protection des Mineurs / 3PF
Prévention des maltraitances et déploiement du Plan Boussole
En partenariat avec l'AFOCAL **AMC3**

PUBLIC VISÉ

Enseignants, personnels éducatifs, cadres, chefs d'établissement et toute personne appelée à exercer une mission de référent 3PF dans un établissement du réseau mariste.

EFFECTIFS

- Minimum : 10 participants
- Maximum : 25 participants

ACCROCHE

La politique provinciale de Promotion des droits des enfants du réseau mariste et le Programme de Protection des Publics Fragiles (3PF) de l'Enseignement catholique visent à prévenir toute forme de maltraitance en milieu scolaire en développant une culture de la bientraitance éducative.
Le Plan Boussole, intégré à ces démarches, engage l'ensemble de la communauté éducative dans un processus d'amélioration continue fondé sur la covigilance, la coresponsabilité et la protection des jeunes.
Dans cette dynamique, l'Association Marcellin Champagnat souhaite former des référents capables d'animer et de déployer cette politique de prévention au sein des établissements maristes, en cohérence avec les valeurs éducatives de simplicité, fraternité et attention aux plus fragiles.

ORGANISATION

Cette formation est réalisée en partenariat avec l'AFOCAL, organisme spécialisé dans la prévention, l'animation et la formation.
Elle s'inscrit dans les exigences du parcours national de formation des référents 3PF de l'Enseignement catholique.

FORMAT PRÉSENTIEL

DURÉE	1 session de 3 jours (18 heures)
DATES	11, 12 et 13 janvier 2027
LIEU	Notre Dame de l'Hermitage - 42 --- St CHAMOND

COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût pédagogique : 500 € TTC pour la session de formation.
Les frais annexes des participants (transport, repas, hébergement) restent à la charge des établissements.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différentes formes de maltraitances et leurs mécanismes ;
- Comprendre les conséquences des violences sur les mineurs ;
- Maîtriser les principes fondamentaux de la prévention ;
- Identifier les facteurs de risques et les facteurs de protection dans les établissements ;
- Déployer une démarche de prévention structurée ;

Association Marcellin Champagnat
Service de Tutelle – Institut de Formation
www.maristesdechampagnat.fr

45 rue d'Inkermann
69006 Lyon

Tél. : 04 78 24 36 14

Mail :
tutelle.secre@maristes.fr

- Construire un plan d'actions à partir d'un diagnostic partagé ;
- Accompagner la mise en œuvre du Plan Boussole ;
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue ;
- Garantir le respect des exigences légales et réglementaires ;
- Développer une culture de la bientraitance éducative au sein des établissements maristes.

FORMATEURS

- Intervenants de l'AFOCAL spécialisés en prévention des maltraitances ;
- Référents du réseau mariste engagés dans le programme 3PF.

CONTENUS

MODULE 1 – Fondamentaux des maltraitances

MODULE 2 – Le rôle du référent 3PF

MODULE 3 – La prévention

MODULE 4 – Facteurs de risques et facteurs de protection

MODULE 5 – Construire un plan d'actions

MODULE 6 – Démarche d'amélioration continue

MODULE 7 – Exigences légales et réglementaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques ;
- Études de cas ;
- Travaux de groupes ;
- Mises en situation ;
- Supports numériques ;
- Parcours numérique ;
- QCM d'évaluation ;
- Élaboration d'un projet de plan d'actions.

INSCRIPTIONS en cliquant sur le lien

https://forms.gle/mLr5A25gNNF8tCdG9

Date limite d'inscription au 7 octobre 2026